

Image not found or type unknown



Renouvellement d'une délégation de service public

Par **FOUQUET PATRICK**, le **31/03/2009** à **20:41**

Lors du renouvellement d'une délégation de service public, le nouveau délégataire est-il tenu de reprendre le personnel de la société de l'ancien délégataire qui n'est pas renouvelé. Doit-il aussi reprendre le personnel de l'association sportive qui lui était rattaché par convention ?

merci de votre réponse en vue de mon projet

patrick fouquet